

Travail écriture d'entreprise : rédiger un mail

Objet : Technord sacrée « Entreprise de l'année 2023 ! »

Chers collaborateurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle : Technord a été élue « Entreprise de l'année 2023 » ! Ce prix prestigieux nous a été décerné par Ernst & Young ce 4 décembre à Bruxelles, lors de la 28^e édition de ce concours qui récompense chaque année des entreprises belges pour leur performance, leur capacité d'innovation et la qualité de leur gestion.

Déjà finalistes en 2020, cette distinction met en lumière notre croissance, notre capacité à innover et notre volonté de mener des projets ambitieux sur le long terme. Elle récompense également les efforts fournis par chacun d'entre nous au quotidien.

Au-delà des résultats, ce prix valorise aussi ce qui fait notre force : notre esprit d'équipe, notre engagement, notre professionnalisme et notre cadre familial. Ce sont ces valeurs qui nous ont permis de nous démarquer et de franchir cette nouvelle étape ensemble. Mais cette victoire valorise surtout votre investissement et votre travail.

Elle nous encourage à poursuivre sur cette voie et à continuer à innover, évoluer et relever les défis à venir.

Nous tenions donc à vous remercier sincèrement pour votre implication et votre persévérance. Cette réussite est avant tout celle de toute l'équipe et elle n'aurait pas été possible sans vous.

Afin de célébrer cette bonne nouvelle et de vous montrer notre reconnaissance, nous avons le plaisir de vous inviter à une fête ce mercredi 7 décembre à partir de 17h, au rez-de-chaussée. Cette soirée sera l'occasion d'échanger dans un cadre convivial et de fêter ensemble ce succès autour d'un verre et de quoi manger.

Nous espérons vous y voir nombreux !

L'équipe de direction,